



Programme de revalidation cognitive de la clinique de la mémoire

Convention INAMI

Information à l'attention du patient

REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
COMMENT LE PROGRAMME DE REVALIDATION SE DÉROULE-T-IL ?	4
COMBIEN CELA VA-T-IL ME COÛTER ?	4
AVEC QUI EST-CE QUE JE SERAI AMENÉ(E) À ENTRER EN CONTACT ? L'ÉQUIPE	5
CONTACTS	8

Le programme de revalidation cognitive de la clinique de la mémoire vous propose, à vous et votre famille, une aide et un accompagnement complémentaires avec pour objectif de veiller à ce que vous puissiez vivre chez vous le plus longtemps possible et de la manière la plus autonome qui soit, avec le meilleur confort de vie pour vous et votre entourage.

Différents professionnels de la santé sont impliqués dans le programme de revalidation, dont des médecins, une assistante sociale, une neuropsychologue et un ergothérapeute. Vous bénéficiez du soutien de l'équipe thérapeutique sous la forme de séances de revalidation pendant une durée de deux ans, avec un minimum de trois et un maximum de 25 rencontres. Pour les patients de moins de 65 ans, le nombre maximum de séances est de 35 au lieu de 25. De toutes les séances, un maximum de cinq peut avoir lieu la deuxième année. Les séances ont lieu aussi bien à l'hôpital qu'à votre domicile. Votre médecin généraliste recevra un rapport de la discussion sur les patients, vu que le médecin généraliste occupe une fonction de coordination dans les soins pour le patient.

COMMENT LE PROGRAMME DE REVALIDATION SE DÉROULE-T-IL ?

- ✓ Nous établissons un programme de revalidation cognitive partant d'examens et de tests médicaux. Vous y découvrirez notamment des stratégies alternatives qui rendront les activités de la vie quotidienne plus agréables et qui vous permettront de les effectuer plus longtemps.
- ✓ Vos proches sont formés pour vous assister le mieux possible dans votre vie quotidienne.
- ✓ Nous vous conseillons par rapport à des adaptations éventuelles dans votre environnement quotidien pour ainsi limiter les répercussions des difficultés cognitives.
- ✓ Vous et votre entourage recevez des renseignements sur la maladie, son évolution et ses conséquences.
- ✓ Si cela se révèle souhaitable, il est possible de faire appel à une assistance professionnelle à domicile.
- ✓ Les aides sociales et allocations sont examinées et demandées s'il y a lieu.

COMBIEN CELA VA-T-IL ME COÛTER ?

Les visites opérées par les membres de l'équipe dans le cadre de la convention INAMI sont à la charge de votre mutuelle. Vous ne payez que le ticket modérateur (actuellement 1,88 € – le montant est indexé annuellement). En ce qui concerne la consultation chez le médecin, vous payez le tarif habituel.

AVEC QUI EST-CE QUE JE SERAI MIS EN CONTACT ? L'ÉQUIPE

MÉDECIN SPÉCIALISTE

Une fois le diagnostic posé, le médecin détermine si vous entrez en ligne de compte pour le programme de revalidation de la clinique de la mémoire (= la convention INAMI).

NEUROPSYCHOLOGUE

La neuropsychologue met l'accent sur l'accompagnement, pour vous et votre entourage (conjoint, enfants, parents, etc.) afin de vous apprendre à gérer les changements cognitifs, comportementaux, émotionnels et sociaux. Le patient et ses proches peuvent être vus ensemble et/ou séparément en fonction des préférences et des objectifs personnels. La structure et le contenu des séances ne sont donc pas figés, mais sont adaptés aux demandes et aux objectifs du patient et/ou de son entourage.

- ✓ Vous apprenez à vous adapter à vos possibilités mais aussi à vos limites. La neuropsychologue va chercher avec vous des techniques pour compenser les limites, le but étant que vous conserviez un maximum d'autonomie. L'accent est mis en priorité sur le maintien et l'amélioration de votre autonomie.
- ✓ Ensemble, vous allez chercher des activités et des occupations appropriées, compte tenu de vos possibilités, limites et intérêts et de ceux de votre entourage.

- ✓ Un accompagnement psychologique est prévu pour vous et vos proches dans le cadre du processus de perception, d'acceptation et d'intégration.
- ✓ Votre soignant acquiert une meilleure compréhension de la maladie et apprend à gérer au mieux vos changements cognitifs. Des stratégies pour communiquer le plus efficacement possible sont proposées et les bonnes manières de réagir aux situations difficiles sont inculquées
- ✓ On examine comment préserver ou accroître la capacité de vos proches à faire face à la situation. L'importance de l'autogestion de la santé est mise en avant.

ERGOTHÉRAPEUTE

Lors d'une visite à domicile, l'ergothérapeute va analyser en détail comment vous passez votre journée. Seront abordés : toutes les activités que vous pratiquez et/ou les difficultés éventuelles que vous rencontrez. Ensuite, l'ergothérapeute vous demandera de lui faire voir votre habitation. Pendant sa visite, elle vous laissera faire quelques actions, comme préparer du café ou téléphoner. Partant de ses conclusions, elle vous donnera des conseils, à vous et à votre entourage. Vous planifiez ensemble une autre visite à domicile pour commencer la revalidation cognitive. Nous mettons tout en œuvre pour vous permettre de vivre le plus longtemps possible dans l'environnement que vous connaissez.

ASSISTANTE SOCIALE

- ✓ L'assistante sociale examine avec vous et votre famille l'aide professionnelle à domicile qui peut être mise en place pour vous aider dans certaines activités quotidiennes. Il peut s'agir de services de soins à domicile, d'une aide familiale ou ménagère, de repas chauds, etc.
- ✓ Si vous recherchez des occupations journalières intéressantes, l'assistante sociale peut rechercher un centre de jour adapté ou une personne de compagnie à domicile.
- ✓ L'assistante sociale peut aussi vous informer sur l'accueil de jour et de nuit, les séjours de courte durée et d'autres possibilités.
- ✓ L'assistante sociale vous conseille par rapport aux aides sociales auxquelles vous avez droit et vous aide dans les démarches administratives. Certaines de ces aides sont les suivantes : le budget des soins pour les personnes en grande dépendance de soins, le budget des soins pour personnes âgées présentant un besoin de soins, l'allocation d'intégration et l'allocation de remplacement de revenus, la carte de stationnement, etc.
- ✓ En concertation avec le médecin spécialiste traitant, l'assistante sociale peut également vous informer quant aux dispositions légales en matière d'aptitude à la conduite ainsi que sur la procédure de demande auprès du CARA.
- ✓ Naturellement, les questions sur les dispositions financières et juridiques peuvent aussi être abordées.
- ✓ Pendant les entretiens sur une planification précoce des soins, nous pouvons discuter des possibilités d'accueil dès lors qu'il n'est plus envisageable pour le patient de rester à domicile.

SECRETARIAT

La collaboratrice chargée du secrétariat au sein de l'équipe assure un éventail de tâches administratives. Vous pouvez la contacter pour fixer des rendez-vous, elle coordonne toutes les demandes et veille à ce que vous aboutissiez chez le bon membre de l'équipe.

CONTACTS

Médecins

prof. dr. Rik Vandenberghe : tél. 016 34 42 80

prof. dr. Mathieu Vandenbulcke : tél. 016 34 87 01

prof. dr. Jos Tournoy : tél. 016 34 26 40

Neuropsychologue clinicienne

Dorota Dmitruk: tél. 016 34 05 91

(disponible lundi, mercredi et vendredi)

dorota.dmitruk@uzleuven.be

Psychologue clinicienne

Sophie Snauwaert : tél. 016 34 10 04 (disponible vendredi)

sophie.snauwaert@uzleuven.be

Ergothérapeute

Cécile Loodts : tél. 016 34 32 03

cecile.loodts@uzleuven.be

Assistante sociale

Cathy Zegres : tél. 016 34 86 39 (disponible mercredi en vendredi)
cathy.zegres@uzleuven.be

Secrétariat

Tine De Cuyper : tél. 016 34 20 68 (disponible lundi, mercredi et vendredi)
tine.decuypere@uzleuven.be

Pour en savoir plus sur la clinique de la mémoire, vous pouvez également consulter www.uzleuven.be/geheugenklinik (en néerlandais).

NOTES



© Décembre 2021 UZ Leuven

La réutilisation de ce texte et de ses illustrations n'est possible qu'avec la permission du service en charge de la communication à l'UZ Leuven.

Conception et réalisation

Ce texte a été rédigé par la clinique de la mémoire en coopération avec le service en charge de la communication.

Cette brochure est également disponible à l'adresse www.uzleuven.be/fr/brochure/700884.

Faites-nous parvenir vos remarques et suggestions par rapport à cette brochure à l'adresse communicatie@uzleuven.be.

Éditeur responsable
UZ Leuven
Herestraat 49
3000 Leuven
tél. 016 33 22 11
www.uzleuven.be

 mynexuzhealth



Consultez votre dossier médical
sur nexuzhealth.com ou

